



## Rendez-vous n°2

« Le Plan vert, une opportunité pour renforcer  
l'ancrage territorial des acteurs locaux »  
8 décembre 2011 / 14h30 – 18h00

14h30-14h40

### Mot d'accueil et présentation de ce rendez vous

14h40-15h20

### 1 – Actualités du Plan vert

- **Nouvelle version du référentiel et labellisation**

Prévus par l'article 55 de la loi Grenelle 1, les plans verts sont des démarches de développement durable élaborées, mises en œuvre et animées par les établissements d'enseignement supérieur (université ou grande école) à l'échelle de leur campus. La Conférence des présidents d'universités et la Conférence des grandes écoles ont lancé officiellement et conjointement en juin 2010, le plan vert, issu de l'article 55 de la loi Grenelle 1, accompagné d'un référentiel, outil de pilotage. Actuellement, une nouvelle version est en cours d'élaboration. Par ailleurs, un groupe de travail CPU-CGE a été créé pour proposer un processus de labellisation.

*Que contient ce nouveau référentiel ? Pourquoi une labellisation ? Quel processus est envisagé ? Quelles sont les éléments à retenir qui facilitent les projets partenariaux entre acteurs d'un même territoire ? Quelles sont les difficultés rencontrées ?*

**Jacques Bregeon, président de l'Ecole des métiers de l'environnement (EME) directeur d'études et recherche à l'ESCEM et membre du groupe Labellisation CPU-CGE**

- **Quelle implication des étudiants dans le Plan vert ?**

Le REFEDD, réseau français des étudiants pour le développement durable, présentera ses deux actualités : l'organisation dès la rentrée 2011 de la Journée de sensibilisation au développement durable dans les campus engagés et les résultats de la grande consultation nationale étudiante (10 000 répondants!) sur le développement durable, trois ans après la première, avec Avenir climatique.

*Quelles préoccupations touchent le plus les étudiants ? Quels sont les leviers et les freins de leur investissement ? Quelle implication sur leur territoire dans le cadre de leur engagement développement durable ?*

**Pauline Reybier, présidente du REFEDD**

15h20-15h40  
Echanges

15h40-16h05

### 2 – Initiatives d'ancrage territorial d'établissements d'enseignement supérieur

- **Accompagnement de quatre Agenda 21 de collèges par les étudiants de SUPMECA et le Conseil général de Seine-Saint-Denis**

Dans le cadre de son Plan vert, SUPMECA (école d'ingénieurs en mécanique) a souhaité sensibiliser ses futurs ingénieurs à des expertises par le biais d'expériences de terrain en lien avec le territoire. Des étudiants volontaires et bénévoles de première année (en collaboration avec le Conseil général de Seine-Saint-Denis et l'inspection académique) accompagnent quatre collèges dans la mise en place d'un Agenda 21, en réalisant un diagnostic simplifié puis en les aidant dans la réalisation d'actions concrètes. Engagée à titre expérimental sur l'année scolaire 2010/2011, elle a fait l'objet d'une évaluation partagée entre les différents partenaires dont l'Inspection d'Académie.

*Quels sont les leviers d'articulation entre les démarches conduites par chaque acteur ? Quels freins rencontrent-ils sur le terrain ? Quelles perspectives pour cet accompagnement ?*

16h05-16h20  
Echanges

**Philippe Gaudin, responsable développement durable de SUPMECA et Julien Fonté, chargé d'actions au Conseil général de Seine-Saint-Denis**

16h20-16h35

Pause

16h35 -17h00

- **Projet BRIO, un partenariat multi-acteurs pour l'ouverture sociale des grandes écoles sur leur territoire**

L'Ecole centrale de Nantes, Audencia, l'Ecole vétérinaire ONIRIS et l'Ecole des mines de Nantes accompagnent chaque année plusieurs dizaines de lycéens issus de milieux modestes dans le cadre du projet BRIO « Fais un bon pour la réussite par l'initiative et l'ouverture ». Créé en 2006, il a amené les établissements de l'agglomération nantaise et l'Académie de Nantes à signer une charte pour la mise en œuvre de l'ouverture sociale des grandes écoles. Différentes institutions publiques et privées sont aussi associées au projet comme la région des Pays de La Loire, l'Ascé (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances), Microsoft, l'OREAL, la SNCF ou encore la Banque Postale.

*De quelle façon ces partenariats se sont organisés ? Quels bénéfices ce « tutorat » apporte-t-il aux lycéens ? Ce projet s'intègre-t-il dans des démarches de développement durable ? En quoi ce projet favorise-t-il la connaissance et l'ancrage territorial des acteurs ?*

17h00- 17h15

Echanges

**Philippe Mustière, responsable de l'enseignement en communication et en charge de la mission « Culture » et du projet BRIO à l'Ecole Centrale de Nantes et Julie Bayle-Cordier, directrice adjointe de l'Institut pour la responsabilité globale d'Audencia Nantes**

17h15-17h35

### **3 – Note 21 du Comité 21**

Cette Note 21 *Le Plan vert, une opportunité pour renforcer l'ancrage territorial des acteurs locaux autour du développement durable* a pour ambition de mettre en cohérence la stratégie de développement durable de l'enseignement supérieur avec notamment les Agenda 21 territoriaux et la politique RSE des entreprises, de valoriser les actions innovantes d'ancrage territorial dans les établissements d'enseignement supérieur et de proposer des recommandations.

17h35-17h50

Echanges

sur les recommandations

**Elise Gaultier**  
chargée de mission du programme Territoires durables, Comité 21

17h50

**Conclusion**

**Le Comité 21**

**Inscription en ligne** sur [www.comite21.org/espace-adherent/](http://www.comite21.org/espace-adherent/)

ou par mail à [lemaire@comite21.org](mailto:lemaire@comite21.org)

**Lieux** : rencontre en visioconférence

⇒ **A Paris** : UNESCO

Salle VII

7, place de Fontenoy

75352 Paris 07 SP France

⇒ **A Nantes** : AUDENCIA Nantes – Ecole de Management

Salle 147

8 route de la Jonelière - B.P. 31222

44312 Nantes Cedex 3 France



**Comité 21**

132, rue de Rivoli, 75001 Paris, France

Tél. : (33) 01 55 34 75 21 . Fax : (33) 01 55 34 75 20

[comite21@comite21.org](mailto:comite21@comite21.org) . [www.comite21.org](http://www.comite21.org) . [www.agenda21france.org](http://www.agenda21france.org)